

qui, en raison de son apologie des partis communistes du bon vieux temps, ne semble pas avoir tiré la leçon des échecs répétés de cette forme d'organisation, en particulier dans les pays de la périphérie. De même, l'idée d'un stade « national-populaire » de la révolution semble plus appropriée pour conforter les « élites » s'affublant d'un simulacre d'idéologie socialiste (quand ce n'est pas, tout simplement, les bourgeoisies dominantes) que pour éclairer les difficultés actuelles des luttes démocratiques dans le tiers monde.

Les autres auteurs semblent plus au fait des événements récents de la scène politique mondiale. Bien que ce livre ait été écrit avant le raz-de-marée des réformes dans les pays dits du « socialisme réellement existant », leurs analyses peuvent les intégrer plus facilement que celle d'Amin. Malgré le grand intérêt de ces quatre textes, la question reste : qu'est-ce qui est la voie de l'avenir ? La « révolution anti-politique » des pays de l'Est ou les revendications *politiques* de Liberté, Égalité et Fraternité/Sororité ? Quoiqu'en disent certains auteurs obnubilés par la *fin de toute cette histoire*, la question est d'une très grande importance et c'est le mérite de ce livre que de l'avoir clairement posée.

Pierre-André Tremblay
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

Gérard CHALIAND et Jean-Pierre RAGEAU : *Atlas des diasporas*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1991, xxi + 183 p.

Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, auteurs de nombreux atlas (l'*Atlas stratégique*, l'*Atlas politique du XX^e siècle* et l'*Atlas des Européens*), arpentent dans ce nouveau livre un archipel aux contours mal définis : celui de l'errance, de l'exil et de la migration. Ils font œuvre sur un sujet difficile grâce à une esquisse de problématique du domaine, de brèves synthèses historiques et des cartes lumineuses sur des diasporas tant anciennes que récentes.

La notion du diaspora a été consacrée par l'histoire mouvementée du peuple juif, auquel d'ailleurs près de la moitié de l'atlas est réservée. La définition — sociologique plutôt qu'étymologique — y a trouvé un type idéal qui allie plusieurs faits : un désastre géopolitique, la dispersion spatiale de la majorité du peuple, le mythe du retour, le récit mémoriel, une patrie portative centrée sur le religieux et la filiation à défaut d'une terre-mère. Avec le siècle qui s'achève, l'actualité des diasporas tient à la fois au mésusage des notions, à l'internationalisation des migrations, aux guerres, aux transferts de populations et ultimement aux génocides. Faut-il cependant désigner comme diasporique toute situation d'expatriation de populations sous la contrainte, économique ou politique, au point d'y reconnaître tant les Corses du continent, les Maghrébins en Europe que les Cubains aux États-Unis ? S'agit-il d'un concept ou d'une métaphore ?

Dans leur présentation, les auteurs rejettent toute banalisation du terme et proposent une typologie qui leur permet de faire des choix, aussi discutables soient-ils. Ils suggèrent quatre critères dont la combinaison partielle fonde le phénomène diasporique : 1. Un désastre provoquant la dispersion collective d'un groupe religieux et/ou ethnique. On retrouve cette image de catastrophe dans la mémoire des Juifs, des Arméniens et des Palestiniens, mais non dans celle des Tsiganes, des Grecs, des Chinois, des Indiens : 2. Le